

**NEUCHÂTEL** La Coopérative solaire a réussi à réunir les 150 000 francs nécessaires à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège du Crêt-du-Chêne. Pose prévue en avril.

# «Le solaire, c'est l'énergie du futur»

NICOLAS HEINIGER

Une énergie renouvelable dont le coût a beaucoup baissé ces dernières années, produite de manière silencieuse et sans besoin de maintenance: Pour Diego Fischer, pas de doute: «*Le solaire photovoltaïque, c'est l'énergie du futur*», affirme l'ingénieur, également président de la Coopérative solaire Neuchâtel (Coopsol).

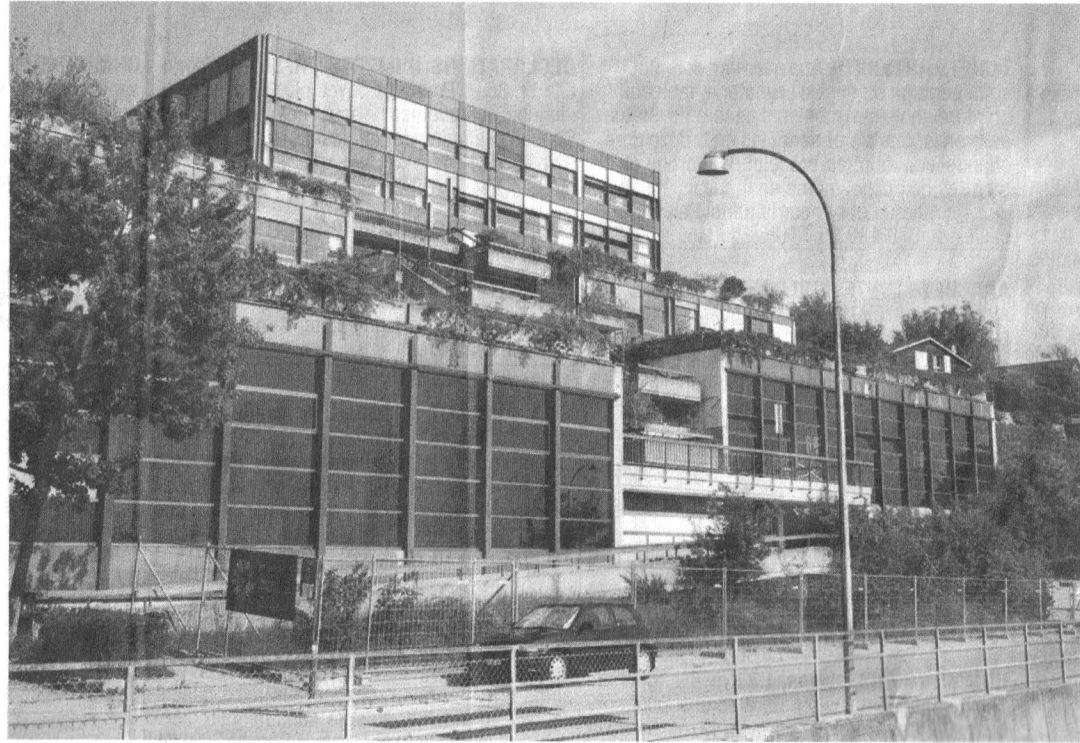
L'été dernier, la Coopsol lançait le projet d'installer 650 mètres carrés de panneaux solaires sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne, à Neuchâtel, mis à disposition par la Ville (notre édition du 23 juin 2016). Tout un chacun était invité à acheter une ou plusieurs parts à 500 francs pour financer l'installation. L'opération a rencontré un véritable succès: en septembre, les 150 000 francs nécessaires étaient récoltés, grâce à la contribution de cent coopérateurs, qui ont investi entre 500 et 10 000 francs. Quant à la Ville, elle a octroyé à la coopérative les mêmes subsides que pour les privés, ce qui correspond ici à 50 000 francs.

Les appels d'offres sont partis hier à destination d'entreprises de la région. «*Nous demandons des panneaux fabriqués en Europe*», précise Diego Fischer. Les travaux d'installation devraient se faire durant les vacances de Pâques, en avril, pour une inauguration de l'installation en mai.

L'énergie produite, soit 100 000 kilowattheures par an, sera consommée à 70% sur place et permettra de couvrir le tiers des besoins énergétiques du collège. Quant au surplus (par exemple une partie du courant produit le week-end), il sera revendu, à un coût plus faible, à Viteos, qui la réinjectera dans le réseau.

## Bilan énergétique largement positif

Pour chaque part achetée, les coopérateurs récupéreront 25 francs par an, si bien que l'amortissement se fera sur vingt ans. «*Après vingt ans, c'est la vache à lait*», image Diego Fischer. Il précise que la Ville a mis le toit du collège à disposition pour 25 ans et qu'une installation photovoltaïque dure environ trente ans.



Le collège du Crêt-du-Chêne, sur le toit duquel une centrale photovoltaïque financée par des privés sera installée en avril. ARCHIVES DAVID MARCHON

Les panneaux solaires étant fabriqués dans des usines chimiques, l'énergie photovoltaïque n'est donc pas 100% «propre», reconnaît Diego Fischer, même s'il explique que le bilan est large-

ment positif: «*On compte deux ans de fonctionnement pour récupérer l'énergie investie dans la fabrication. Après, il reste encore 28 ans de fonctionnement*». Et contrairement à une idée reçue, une installation photovoltaïque produit aussi du courant par temps couvert.

Aujourd'hui, la Coopsol aime-

rait lancer d'autres projets sur le Littoral pour produire «*de l'énergie citoyenne*», selon les termes de Diego Fischer. «*La difficulté, c'est de trouver des emplacements*». Avis aux personnes intéressées: pas besoin de la surface d'un terrain de foot, une surface de cent mètres carrés suffit. ◉